



# Suivi de l'accueil nouveau travailleur

Lors de cette troisième phase de l'accueil, le recrutement a déjà eu lieu il y a quelques jours et le travail bat son plein. Mais l'encadrement du nouvel arrivant doit absolument être suivi et planifié selon le besoin du nouveau travailleur.

À ce stade, vous, le tuteur ou d'autres collègues seront également en mesure d'identifier les domaines dans lesquels le nouvel arrivant peut avoir besoin d'une adaptation/formation supplémentaire.

Ne remettez pas la formation à plus tard et vérifiez si la formation nécessaire en matière de sécurité a été suivie.

Cochez les différentes étapes pour vous assurer un suivi et ainsi généraliser le processus d'accueil.

Suivi	✓ ou ✗
Suivi de l'accueil et de l'intégration dans l'entreprise	
Rencontre avec le directeur et le responsable des ressources humaines	
Travail avec le tuteur dans un premier temps	

Besoins de formation	✓ ou ✗
Des informations sont données sur :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>les possibilités et les obligations en matière de formation</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>les formations obligatoires (fonctions de sécurité, équipements de travail (mobiles), travail en hauteur, amiante, premiers secours ...).</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>la formation en vue de l'obtention des certificats requis</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>la formation technique (dans un centre de formation ou en interne)</li> </ul>	
Modalités pratiques :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>indemnisation</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>réponses aux demandes des travailleurs : opportunités à court et à long terme</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>pendant les heures de travail et possibilités de cours du soir et du samedi</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>congé de formation / rôle du fonds de formation sectoriel Mission Wallonne des Secteurs Verts</li> </ul>	